

CR Comité technique EEE Grand Est 2022

Animation EEE

20/09/2022

Présents : Laurence Claudel (DREAL GE), Benoit Pleis (DREAL GE), Clémence Ricochon (AERM), Michel BILLOD (CEN Champagne-Ardenne), Victoria Michel (CEN Alsace), Johanna BONASSI (CB Lorraine), Marie Duval (CB Lorraine), Jérôme HOG (CB Alsace), Françoise MORGAN (CBNBP), Sylvie VARRAY (Fédération des CEN), Elise Vannetzel (FREDON Grand Est), Camille Gunder (CEN L)

Excusés : Florent LAMAND (OFB Grand Est), Jean-Nicolas BEISEL (ENGEES), Anne-Marie Histe (Région Grand Est), Florian Rabemananjara (CEN L), David DEMERGES (CEN Lorraine)

Réunion par visio-conférence

Fichier associé : [Powerpoint CoTech2022_AnimationEEE_2009](#)

Ordre du jour

1. Présentation de l'état d'avancement de l'animation EEE GE

- Les principales actions 2022
- Liste faune Grand Est
- Plan d'action régional
- Séminaire régional
- Communication et sensibilisation

2. Bilan des interventions 2022 sur les espèces prioritaires

- Interventions Flore 2022 et aperçu du programme 2022

3. Bilan du temps de travail 2022

- Points retenus du CoTech 2021
- Temps de travail 2022
- Suivi de l'animation

4. Programme 2023

- Présentation des axes principaux de travail
- Journée techniques départementales
- Mise en place d'une charte
- Présentation des projets étude 2023 :
 - Outil cartographique de bancarisation des retours d'expérience de gestion des EEE
 - Mise en œuvre d'un plan d'action sur les EEE dans des sites protégés prioritaires en Grand Est

5. Actualités nationales EEE

- a. Appel à projet EEE « coup de poing »
- b. Mise à jour de la liste européenne
- c. Actus CDR

1. Présentation de l'état d'avancement de l'animation EEE GE

Liste faune

La liste faune, réalisée par le CEN Lorraine a été relue par plusieurs experts scientifiques qui avaient déjà été sollicités en 2020 et 2021 lors de sa mise en place, ainsi que par les membres du comité technique. Les dernières modifications sont donc en cours de finalisation et celle-ci sera présentée lors du séminaire régional.

Au total, 82 espèces y sont listées donc 13 émergentes et 18 émergentes secondaires, 8 espèces sont classées en potentielles invasives, 17 en liste d'alerte, 8 en liste d'observation et 18 espèces sont catégorisées comme implantées.

Communication et sensibilisation

Différents documents de communication sont en cours d'écriture ou de relecture :



-Document synthétique sur la mise en place des listes et des priorisations

-Flyer A5 présentant l'animation et les espèces prioritaires : première maquette réalisée

-Plaquettes A3 de terrain sur l'animation et les EEE

Au sujet de la plateforme, 53 nouvelles personnes se sont inscrites à la newsletter. Un communiqué de presse est prévu à l'Automne 2022 afin de communiquer sur cette plateforme mais également sur le séminaire et la liste faune.

Séminaire

Pour rappel, le séminaire régional de l'animation EEE se tiendra le 11 octobre 2022 à Metz. Une première phase en plénière permettra de présenter l'état d'avancement de l'animation et les principaux axes de l'animation EEE. A la pause de midi et en fin de journée, les participants pourront déambuler autour de stands. Cinq stands sont prévus :

*Stand 1 Fredon : plan Ambroisie / risques sanitaires : S. Urbaniak, Louis Audren

*Stand 2 Centre de ressource : M. Freudenreich

*Stand 3 réglementation : F. Delaquaize / DREAL L. Claudel

*Stand 4 outils Anim EEE Grand Est : Présentation fiches actions, plateforme, ... : D. Demergès

*Stand 5 présentations des autres animation EEE régionales et outils : Fédé CEN : S. Varray

Les inscriptions au séminaire sont closes depuis le 16 septembre. Au total, 103 personnes sont inscrites, représentant une large diversité de structures (voir diagramme ci-dessous).

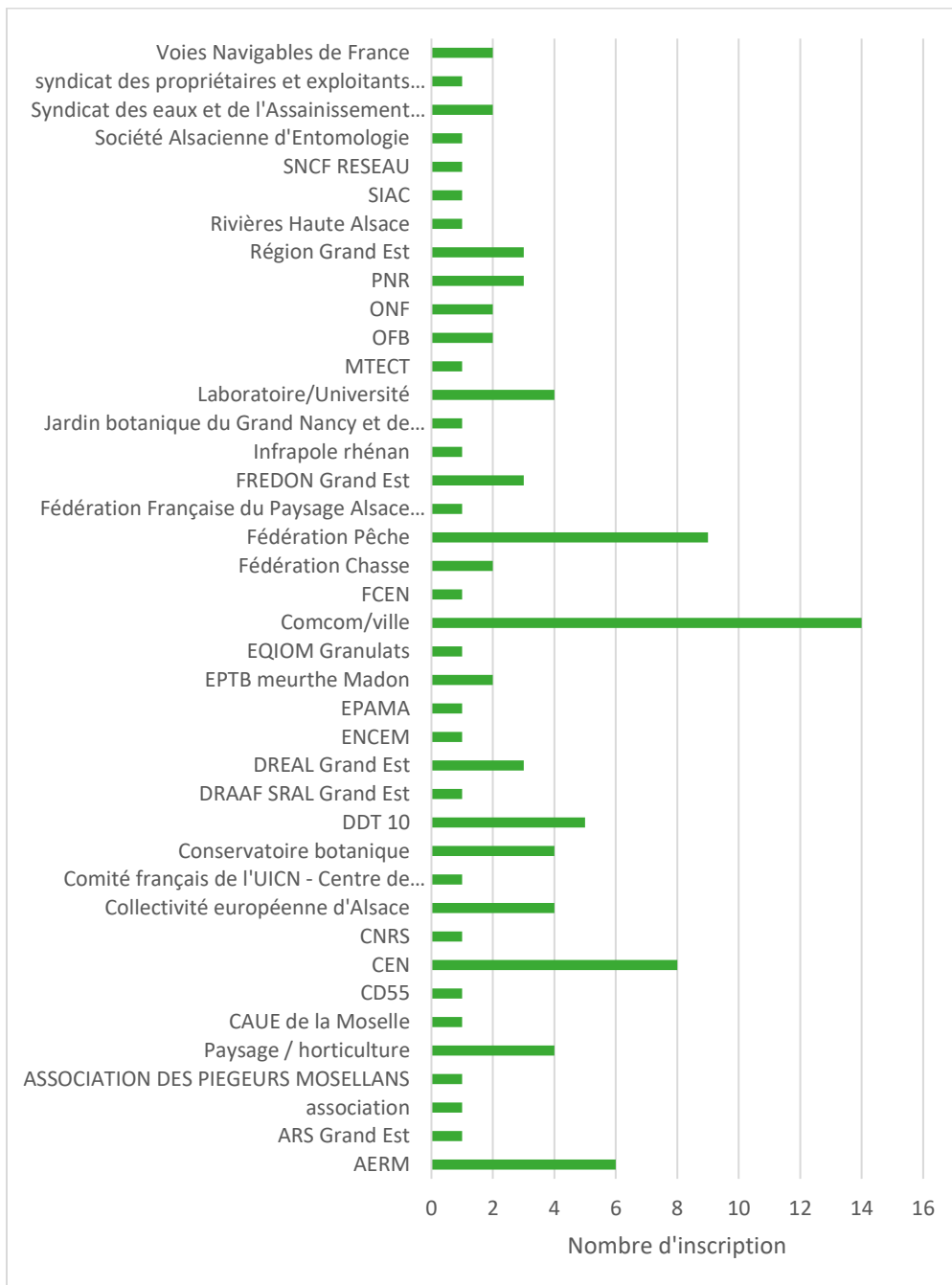


Figure 1 : diagramme de répartition du nombre d'inscription en fonction des structures représentées au séminaire EEE 2022.

Plan d'action régional

L'écriture du plan d'action a abouti à la définition de 42 actions s'intégrant à 5 axes et 10 objectifs. Ces actions ont été imaginées sur une période de 5 années et débute en 2019, ce qui correspond à l'année de mise en place de l'animation. Le plan d'action retracerait donc toutes les actions de l'animation sur la période de 2019-2024.

Axes	Objectifs
I - Connaître en vue d'une meilleure prévention de l'introduction et de la propagation des EEE	1 - Identifier et hiérarchiser les EEE en Grand Est
	2 - Rechercher les voies d'introduction et de propagation en Grand Est
	3 - Améliorer la connaissance sur les EEE : impacts et techniques de gestion
II - Intervenir sur les EEE et restaurer les écosystèmes	4 - Prévenir l'émergence et limiter l'expansion des EEE prioritaires en Grand Est
	5 - Prendre en compte les EEE non prioritaires
III - Capitaliser, communiquer et diffuser l'information	6 - Structurer les informations acquises sur les EEE présentes en Grand Est
	7 - Valoriser et diffuser la connaissance régionale
	8 - Collaborer avec les régions transfrontalières
IV - Sensibiliser, mobiliser et former	9 - Former, sensibiliser et mobiliser
V - Gouvernance	10 - Animer la stratégie

Discussions et relevé de décision :

Le CoTech est interrogé sur le passage de ce plan d'action au CSRPN. Tous les avis émis sont favorables à la présentation du plan d'action devant le CSRPN sans demande d'avis.

Le CoTech est interrogé sur l'allongement de la période du plan d'action à 10 ans. Les avis sont tous favorables à cette proposition et plusieurs soutiennent l'idée de réaliser un bilan à mi-parcours, donc en 2023.

Sylvie Varray rappelle que les choses bougent beaucoup sur cette thématique, il est donc important de pouvoir réorienter les actions à court terme.

Clémence Ricochon propose d'accorder la période du plan d'action à d'autres échéances en lien avec ce plan (stratégie régionale biodiversité, par exemple).

De plus, Sylvie Varray interroge sur la cohérence de la diffusion d'un plan d'action en 2023 sur une période débutant en 2019. L'affichage peut paraître ainsi incohérent.

Benoit Pleis est d'avis de maintenir une période de 10 ans (2023-2033) en y intégrant un bilan sommaire afin de perdre le moins de temps possible dans la rédaction de ces documents au profit d'autres actions plus opérationnelles. Laurence Claudel ajoute qu'il sera possible d'intégrer la période 2019-2022 au document, sans faire de bilan à part. Les actions déjà réalisées seront donc à identifier.

Proposition de décision : le plan d'action sera revu afin qu'il se déroule sur une période de 10 ans, de 2023 à 2033. Il retracera néanmoins, en préambule, toutes les actions réalisées de 2019 à 2022 et la mise en place de l'animation régionale. Il intégrera également un pré-bilan afin d'avoir une vision d'ensemble à mi-parcours et de pouvoir rediriger certaines actions.

2. Bilan des interventions 2022 sur les espèces prioritaires

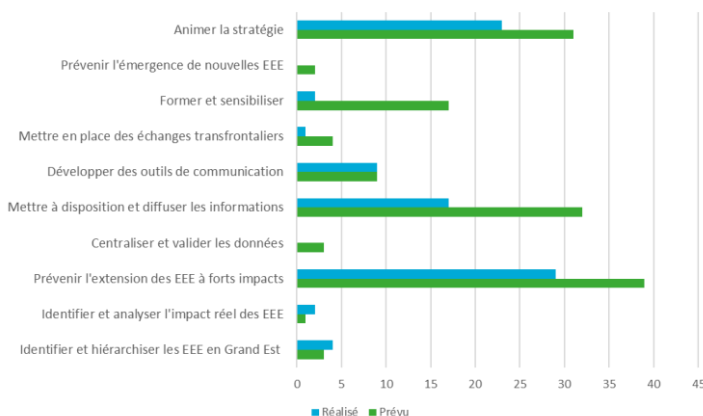
	Commune	Statut liste	Niveau priorité GE	Fait en 2020 (2019)	Fait en 2021	Fait en 2022
JUSSIE à GRANDES FLEURS	54 - Roville-devant-Bayon	EEE e	Prioritaire anim GE	Réunion acteurs et chantiers d'arrachage multiacteurs encadré par RNR	Arrachage pieds isolés et chantier d'arrachage multiacteurs encadré par RNR	Reprise du dossier, 2 chantiers d'arrachage
	54 - Méréville	EEE e		Réunion acteurs et renforcement du lit filtrant	Réunion acteurs et contrôle du lit filtrant (oct)	Suivi (à faire)
	55 - Loison	EEE e		Contrôle Anim plus de Jussie		Suivi
	54 - Gélaucourt	EEE e		Épandage produit spécial par le maire	Pose lit filtrant Réunion acteurs et contrôle lit	2 chantiers d'arrachage et prospections
	52 - Chaudenay	EEE e		Contrôle après comblement plan d'eau principal	Suivi	Suivi avec OFB pour comblement + arrachage
	10 - Maraye-en-Othe	EEE e				Suivi
	52 - Poinson-les-Fayls	EEE e		contrôle après pose d'une grille	Contrôle état de la population	Contrôle et arrachage
	68 - Brumath	EEE e			encadré par commune	Suivi
	68 - Vieux-Ferrette	EEE e			Réunions acteur	Accompagnement comcom
	68 - Richwiller	EEE e			Visite du site (oct)	Animation
CRASSULE DE HELMS	57 - Remilly	EEE e	Prioritaire en local anim GE		Reunions acteurs et proposition éradication	Suivi travaux
	54 - Jarny ?	EEE e				
LAGAROSIPHON ELEVE	67 - Leutenheim	EEE e			Consultation CSRPN	Suivi
	51 -	EEE e	Prioritaire anim GE			Suivi des 2 sites
LYSICHITON AMERICAIN	88 - Saint-dié-des-Vosges	EEE liste d'alerte	Prioritaire anim GE	Chantier participatif encadré par CBL	Suivi et arrachage repousses (2x)	Contrôle et journée arrachage
	54 - Saint-Sauveur	EEE liste d'alerte			Chantier participatif	Contrôle et journée arrachage
	88 - Neufchateau	EEE liste d'alerte				Relances comcom

Les opérations d'interventions Flore sont retracées dans le tableau ci-dessus. Les principales espèces concernées sont la Jussie à grandes fleurs, la Crassule de Helms, le Lagarosiphon élevé et le Lysichiton américain.

Coté faune, une observation de la Grenouille taureau en 2021 a suscité aussi plusieurs actions d'animation par le CEN Alsace.

3. Bilan du temps de travail 2022

Bilan temps de travail – Animation EEE 2022 (30 août)



Au 30 août 2022, 62% des jours prévus ont été réalisés par le CEN L. Certaines actions ont demandé plus de jours que prévus tels que la préparation du séminaire, la réactualisation des fiches actions flore, l'accompagnement des acteurs et l'actualisation de la liste faune.

Animation EEE – CEN L		AERM	DREAL GE	REGION GE	TOTAL
2019 (-> mai 2020)	Prévisionnel	21805	45475	17680	84960
	Réalisé	21805	40449	17680	79934
2020 (-> avril 2021)	-	15775	35314	12772	63861
2021 (-> décembre 2021)	-	18275	49453	8300	75920
2022		17796	49352	8790	75938

Les fonds dédiés à l’animation et attribué au CEN L en 2022 totalisent 75 938€.

4. Programme 2023

En 2023, 3 axes sont prioritaires :

-Intervenir sur les EEE et restaurer les écosystèmes : animation des projets d’interventions sur les EEE prioritaires en GE.

-Capitaliser, communiquer et diffuser l’information : maintenance et alimentation de la plateforme et révision/Rédaction des fiches actions faune et flore.

-Animer la stratégie : organisation de réunions départementales et mise en place d’une charte de fonctionnement entre les structures membres du CoTech.

Journées techniques départementales

Pour faire suite au séminaire, 10 journées départementales, donc une par département sont prévues en 2023. Ces journées techniques permettront en matinée de présenter l’animation et son plan d’action et de faire un bilan des stations prioritaires connues du département. L’après-midi sera consacré à un « cas pratique » sur le terrain et permettra donc de présenter une station prioritaire qui est gérée ou non. Chaque réunion sera organisée avec les acteurs connus du territoire, actifs sur la problématique. L’organisation sera faite par l’animateur du département concerné et l’animateur régional (avec appui de la DDT).

Mise en place d’une charte

Afin d’éclaircir et de valider les rôles de chacun au sein de l’animation EEE Grand Est, il est proposé d’écrire une charte détaillant la coordination des structures entre elles. Ce document sera donc rédigé par le CEN Lorraine

avec l'appui des autres animateurs du CEN Alsace et du CEN Champagne-Ardenne et passerait par une phase de validation par les autres structures du CoTech.

Discussions et relevé de décision :

Le CEN Alsace et le Conservatoire botanique de Lorraine s'interrogent sur la plus-value d'un tel document et sur le degré d'engagement de leur structure via cette charte. Johanna Bonassi interroge notamment sur les moyens financiers alloués aux actions ciblées par cette charte.

Sylvie Varray explique que l'animation en Pays de la Loire a mis en place une charte en deux parties permettant de proposer un cadre technique et méthodologique au comité de pilotage et acteurs locaux.

La DREAL explique que ce document permettrait d'expliquer le rôle de chacun et qu'aucun engagement de financement pourra être attribué.

Benoit Pleis propose une première rédaction du document afin de mieux définir ce qu'il y sera inscrit.

Un document sera donc travaillé par le CEN Lorraine, en lien avec les autres animateurs et le CoTech. Il sera ensuite choisi si ce document doit faire l'objet d'une validation pour toutes les structures du CoTech ou non.

Outil cartographique de bancarisation des retours d'expérience de gestion des EEE

Un premier projet est présenté dont l'objectif est de mettre en place un outil participatif de recensement des actions de gestion ou de connaissance sur les EEE en Grand Est permettant le **suivi des stations de l'animation EEE** et le **partage des REX** et d'intégrer les données à la plateforme sous forme de cartographie interactive.

Les participants pourront remplir les « formulaires types » via la plateforme eee-grandest.fr. Une fiche pourra être générée automatiquement pour avoir un REX ou le suivi d'une station.

L'animation EEE des Hauts de France a mis en place cet outil il y a peu de temps, leur retour d'expérience sera utile dans la réalisation de ce projet.

L'ensemble du projet semble faire consensus, il faut le préciser et estimer les couts à prévoir.

Mise en œuvre d'un plan d'action sur les EEE dans des sites protégés prioritaires en Grand Est.

Le second projet présenté a pour objectif de mettre en œuvre des actions de gestion des EEE sur les milieux protégés priorités selon les résultats de l'état des lieux réalisé en 2022 afin de développer la connaissance.

Cette étude permettra d'aller au-delà de l'approche espèce, considérant de multiples facteurs à définir (sélection de site) permettant des interventions sur des sites déjà gérés et donc de former les gestionnaires de sites à forts enjeux en Grand Est.

Le projet sera à prévoir sur une période de plusieurs années.

Actualités nationales EEE

Trois actualités nationales sont présentées : l'appel à projet « opérations coup de poing », lancé par le ministère et permettant de financer des opérations de gestion à hauteur de 50% (100 000€ maximum) ; l'actualisation de la liste des espèces préoccupantes à l'échelle de l'union européenne, dont *Koenigia polytachya*, espèce classée en Grand Est en liste émergente. Enfin, trois documents sont présentés :

- Connaissances pratiques et expériences de gestion : Parution du volume 4
- Lancement du plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes
- Guide technique pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes issus d'interventions de gestion

Autres discussions

Victoria Michel interroge sur les possibilités de financement pour la commune de Brumath, concernant l'intervention sur la Jussie.

Clémence Ricochon répond que le contact privilégié dans ces cas est Isabelle Demange. Les interventions en eaux closes, sur une espèce prioritaire telle que la Jussie, avec des mesures de suivis et des opérations de restauration sont éligibles aux financements de l'Agence de l'eau, à 80%.

Victoria Michel interroge également sur les leviers possibles en cas d'intervention chez des propriétaires privés.

Laurence Claudel répond que peu d'éléments réglementaires existent. Il est nécessaire de prouver que la plante a été introduite par le propriétaire privé. Clémence Ricochon ajoute qu'il est possible de passer par les structures GEMAPI.